



Entente de principe adoptée à 82 %

L'entente de principe a été adoptée par le personnel de soutien représenté par les syndicats du Secteur soutien cégeps

Près d'un an après l'échéance de notre convention collective et après une mobilisation sans précédent du personnel de soutien représenté par le Secteur soutien cégeps de la Fédération des employées et employés de services publics (FEESP-CSN) ayant contribué à la conclusion d'une hypothèse d'entente de principe en décembre dernier, c'était au tour des quelques 6000 membres du secteur de se prononcer sur cette entente en assemblées générales.

Ces derniers ont adopté l'entente à **82 %** pour le renouvellement de la convention collective, qui arrivera à échéance le 31 mars 2028. Afin d'entériner l'entente de principe globale, soient les éléments négociés tant à la table centrale qu'à la table sectorielle, celle-ci devait être adoptée par la majorité des travailleuses et travailleurs représentés par la FEESP-CSN ainsi que par la majorité de ses syndicats. Avec cette double majorité, les membres et les syndicats de soutien scolaire et de soutien cégeps de la fédération ont adopté l'entente de principe à 72 %.



La lutte ne s'arrête pas là. Les employé-es de soutien continueront à rappeler que tout n'est pas rose au pays des conditions de travail et salariales dans le réseau collégial. Nos cégeps ont besoin d'amour, nos étudiantes et nos étudiants ont besoin de services et comme personnel de soutien, nous avons besoin d'être reconnus à notre juste valeur. Le travail pour y parvenir n'est pas terminé. C'est ensemble que nous devons continuer à ouvrir la voie vers l'amélioration des services à la population étudiante et de nos conditions de travail.

Pour plus de détails sur l'entente de principe adoptée, nous vous invitons à consulter l'[Info-négo](#) du Secteur soutien cégeps de janvier dernier ainsi que le dernier [Info-négo](#) du Secteur public CSN.

Le Secteur soutien cégeps salue la mobilisation et la solidarité dont, vous, les employé-es de soutien, avez fait preuve tout au long de cette négociation. Cette mobilisation et cette solidarité sont des atouts majeurs pour la vie syndicale des prochaines années. Solidarité !